

Actions communautaires en faveur de la sécurité alimentaire au Rwanda : l'expérience de la Croix-Rouge rwandaise

Le Rwanda est un des pays d'Afrique les plus densément peuplés, avec une population totale de 8,1 millions d'habitants et une densité de 305 habitants au kilomètre carré. Le pays, caractérisé par un relief vallonné, occupe une faible superficie et abrite des milliers de petites exploitations familiales. Les populations rurales consomment l'essentiel des cultures qu'elles produisent. La densité démographique a toujours pesé lourdement sur le devenir du pays, tant au plan économique que politique, et compte parmi les facteurs nombreux et complexes qui ont conduit au génocide de 1994. Aujourd'hui, les Rwandais tentent, à tous égards, de reconstruire leurs vies. Ces dix dernières années, de nombreuses mesures d'importance majeure ont été mises en œuvre. Depuis 1994, le pays enregistre en moyenne un taux de croissance annuel de 8 pour cent. Toutefois, en dépit des progrès réalisés, le Rwanda demeure confronté à d'énormes difficultés, liées pour la plupart à la pauvreté. Nombre de communautés vivent dans une situation d'insécurité alimentaire chronique et sont parfois victimes de la famine.

Face à l'ampleur des problèmes à résoudre et au nombre de régions dans le besoin, comment justifier de venir en aide à une province plutôt qu'à une autre ? Pour la Croix-Rouge rwandaise, tout a commencé en 1999 dans les provinces de Bugesara et d'Umutara, qui traversaient alors une grave crise alimentaire. La Croix-Rouge rwandaise a entrepris par la suite une évaluation nationale de la vulnérabilité et des capacités (EVC), dans le but de recenser les principales formes de vulnérabilité et les régions du pays les plus exposées. Les données recueillies devaient permettre à la Croix-Rouge de mieux cerner les problèmes liés à l'insécurité alimentaire chronique et aux catastrophes en général, et de prendre les mesures préventives nécessaires. En collaboration avec les autorités rwandaises, la Société nationale a recueilli des informations dans 62 des 92 districts du pays dans le cadre de l'EVC nationale. Ces données ont permis à la Croix-Rouge et aux pou-

voirs publics de lancer, peu de temps après, des opérations de secours ciblées et adaptées aux besoins dans les provinces de Gisenyi et de Goma, frappées respectivement par des pluies torrentielles et des éruptions volcaniques.

Les informations recueillies dans le cadre de l'EVC ont également servi à établir la liste des régions du pays susceptibles de faire l'objet d'activités communautaires destinées à atténuer les conséquences des catastrophes. Il a été décidé d'entreprendre une première EVC de dimension locale dans le district de Karaba, aux prises avec des problèmes chroniques d'insécurité alimentaire. Le district de Karaba comptait de surcroît des comités locaux dynamiques et présentait un réel potentiel en matière d'engagement des collectivités, ce qui ne pouvait que faciliter l'action de la Société nationale.

Intervention

Dans le district de Karaba, la Croix-Rouge rwandaise s'est engagée dans une démarche participative visant à associer dans toute la mesure possible les populations et les autorités locales à la mise en œuvre du projet. Elle s'est employée, dans un premier temps, à sensibiliser la population du district afin de l'aider à mieux comprendre les objectifs de l'EVC. Les volontaires de la Croix-Rouge et le coordonnateur du projet se sont déplacés dans tout le district de Karaba, ont discuté avec les habitants et leur ont communiqué des informations sur les activités prévues. Compte tenu du manque de temps et de financements, il a été décidé de n'exécuter le projet que dans 13 des 26 secteurs du district. Les secteurs retenus ont été sélectionnés sur la base de critères objectifs de représentativité géographique et sociale, et en fonction de la disponibilité des populations locales. L'étape suivante du projet a consisté à associer les populations locales à un exercice visant à recenser les principales vulnérabilités de la zone considérée, les ressources et les capacités locales, et les stratégies utilisées dans le passé pour venir à bout des problèmes rencontrés.

Pour dresser un tableau aussi représentatif que possible de la situation dans les 13 secteurs sélectionnés, les volontaires ont interrogé 60 personnes sur deux semaines dans l'ensemble du district de Karaba. Les communautés ont sélectionné elles-mêmes leurs porte-parole, lesquels ont été répartis en trois groupes : les personnes âgées, les femmes et les jeunes. Les personnes âgées ont été invitées à répondre à des questions sur l'histoire de la région et les pratiques traditionnelles locales. Les femmes ont répondu à des questions sur le calendrier des travaux agricoles. Enfin, les jeunes ont travaillé sur une carte de la région. Les entretiens ont permis de dégager des priorités différentes à l'échelle locale, ce qui a permis non seulement de dresser un tableau de la situation, mais



Un volontaire Croix-Rouge distribue des semences.

aussi de recueillir des informations sur l'histoire et les coutumes locales et de mieux cerner les perspectives. Pendant les séances des groupes de travail, les participants ont effectué des visites de terrain par transect et pris part à des exercices participatifs de cartographie. Les volontaires de la Croix-Rouge ont ensuite préparé un compte rendu des entretiens. Les données recueillies ont été analysées par triangulation et ont permis d'établir une liste des principaux points vulnérables, des ressources primaires et du potentiel encore inexploité de la région. Au terme de cet exercice, des recommandations axées sur l'atténuation des conséquences des catastrophes ont été formulées en vue de futures interventions.

À la lumière des résultats de l'EVC, des activités destinées à atténuer les conséquences des catastrophes ont été élaborées et mises en œuvre avec le concours des populations locales. Elles se présentaient comme suit :

- mise en place d'un mécanisme de crédit tournant en faveur des petits éleveurs ;
- distribution de bétail, de médicaments à usage vétérinaire et de pesticides ;
- mise en culture d'un champ de dix hectares et aménagement de terrasses ;
- plantation de semis à des fins de diversification des cultures.

Impacts

Au plan organisationnel, l'EVC a eu au moins deux retombées positives pour la Croix-Rouge rwandaise : les volontaires ont acquis une expérience précieuse, et les populations, les autorités et les agriculteurs du district ont travaillé en collaboration étroite, dans le cadre d'un partenariat constructif.

Il va sans dire que, pour s'inscrire dans la durée, les projets de ce type doivent s'appuyer sur un apport durable d'intrants et de financements, et ne peuvent se poursuivre de manière autonome. Cela étant, la procédure d'EVC utilisée par la Croix-Rouge rwandaise est en cours d'amélioration et de transposition dans d'autres régions du pays. On peut donc considérer qu'un modèle durable a été élaboré et contribuera à la réduction de la vulnérabilité dans d'autres régions. Dans le même temps, nombre des intrants utilisés dans le cadre du projet, et en particulier le bétail et les semences, ont entraîné une amélioration durable des conditions de vie de nombreuses personnes, tant au plan social qu'économique. S'agissant de l'échange d'informations, la Croix-Rouge rwandaise est fermement convaincue que les résultats de l'EVC doivent être communiqués à l'ensemble des parties intéressées, et en particulier aux autorités nationales et aux autres organisations concernées, de sorte que les informations recueillies et le modèle d'EVC élaboré puissent servir de point de départ aux activités de planification futures.

Enseignements tirés

La gestion du projet à l'échelle locale supposait que les rôles des bénéficiaires, des autorités locales et des volontaires soient clairement définis. C'est dans cette optique que quatre comités locaux ont été constitués : un comité de gestion du mécanisme de crédit en faveur des éleveurs ; un comité de pilotage ; un comité des achats ; et un comité de gestion. Ces comités avaient pour fonction de veiller à ce que les activités relevant du projet soient mises en œuvre de manière efficace et en toute transparence.

Le projet s'est heurté à diverses contraintes d'ordre naturel et anthropique. Au nombre des difficultés d'origine naturelle, on citera les faibles précipitations enregistrées durant la saison des pluies, la perte d'une partie du cheptel et la distribution de semences inadaptées au contexte local. Si aucun de ces problèmes ne s'est manifesté à grande échelle, ils ont néanmoins pénalisé certaines familles, même si beaucoup d'autres ont tiré avantage du projet. Le principal problème d'origine anthropique tenait à la nécessité de respecter le calendrier draconien imposé par les bailleurs de fonds, ce qui s'est avéré particulièrement difficile dans le cadre d'un projet pilote. En conséquence, certaines activités comme les plantations de semis ont été entreprises au mauvais moment afin de respecter un calendrier dicté par des événements extérieurs. Globalement, les contraintes rencontrées n'ont pas été préjudiciables au projet. Elles ont même été riches d'enseignements pour les acteurs concernés, dont il faut espérer qu'ils sauront à l'avenir intégrer ces considérations à la planification de leurs activités.

Conclusions

La démarche communautaire axée sur la réalisation d'évaluations approfondies de la vulnérabilité et des capacités a permis aux communautés bénéficiaires de s'approprier le projet et de prendre part à sa gestion. Les questions que le projet pilote a soulevées, notamment en ce qui concerne la programmation des activités de distribution des intrants, sont examinées avec le plus grand soin et prises en compte dans l'élaboration de nouveaux programmes destinés à d'autres régions du Rwanda, ce qui témoigne de l'importance des enseignements qui se dégagent de la pratique.



Une femme collecte du bois pour cuire les repas.

Pour de plus amples informations, veuillez contacter :

Croix-Rouge rwandaise

Case postale 425

Kacyiru-Kigali

Rwanda

Courriel : rrc@rwandate1.rwanda1.com

Fédération internationale des Sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge

Case Postale 372

CH-1211 Genève 19 - Suisse

Courriel : secretariat@ifrc.org

Site internet : www.ifrc.org